
Règlement Officiel du Jeu Concours Instagram : « Concours de Noël 2025 »



1. Organisation du Jeu Concours

- **Organisateur :** TURBO FONTE SAS (ci-après désigné "l'Organisateur").
- **Plateforme :** Ce jeu concours est organisé sur la plateforme Instagram.
- **Non-affiliation :** Ce jeu n'est ni géré, ni sponsorisé, ni approuvé par Instagram. Instagram n'est en aucun cas responsable du jeu concours.
- **Non-partenariat :** Ce jeu ne fait état d'aucun partenariat avec une autre entreprise. Ces lots sont achetés et offerts par l'Organisateur.

2. Période de Participation

Le jeu se déroule du 03 au 29 décembre 2025. Chaque lot sera mis en jeu sur une semaine de décembre, avec une publication postée le mercredi, et une durée de participation de 4,5 jours (108h).

Lot	Publication du Post	Fin de la Participation	Date du Tirage au Sort
Lot n°1	03/12/25, à 12h	07/12/25, à 00h	08/12/25
Lot n°2	10/12/25, à 12h	14/12/25, à 00h	15/12/25
Lot n°3	17/12/25, à 12h	21/12/25, à 00h	22/12/25
Lot n°4	24/12/25, à 12h	28/12/25, à 00h	29/12/25

3. Conditions de Participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, à l'exception des employés de l'Organisateur ainsi que ses concessionnaires TURBO FONTE.

Pour valider sa participation à un lot spécifique, le participant doit impérativement :

1. Être **abonné** au compte Instagram de l'Organisateur : **@turbofonte**
2. **Liker** le post Instagram du lot concerné.
3. **Commenter** le post Instagram du lot concerné en indiquant clairement sa volonté de participer (ex : "Je participe", un emoji, etc.).

4. **Tagguer** le nom d'un ami.
5. Petit bonus : **Partager** le post en Story en mentionnant le compte Instagram de l'Organisateur **@turbofonte** (*compte public requis pour vérification, ou envoi de capture d'écran par DM*) pour avoir une **chance supplémentaire**.

Chaque participant peut participer plusieurs fois par lot : un commentaire avec le nom d'un ami = une participation. Le participant est libre de faire plusieurs commentaires pour le même lot, en tagguant un ami différent à chaque commentaire.

4. Description et Valeur des Lots

Quatre (4) lots distincts sont mis en jeu, un par semaine de décembre :

- **Lot n°1 :**

- Trio de thés de Noël : 18,50€
 - Coffret tisanière en céramique et boule à thé : 12,99€
 - Plaid en polaire et sherpa écrue 170x130 : 20,95€
 - Coffret bougies x3 : 9,99€
 - Peinture au numéro « noël dans les alpes » : 21,90€
- Total du lot n°1 : 84,33€

- **Lot n°2 :**

- Chaussettes motif Noël x2 (taille 35-41) : 15,90€
 - Bouillotte fausse fourrure recyclée : 22,95€
 - Boule à neige, paillettes dorées : 24,99€
 - Casse-tête bambou, boule de neige : 10,25€
 - Figurine chalet de noël + étoile de noël : 10,60€
- Total du lot n°2 : 84,69€

- **Lot n°3 :**

- Appareil à raclette à la bougie, pour 2 personnes : 25,95€
 - Boule de Noël avec 20 sachets de thé : 22,00€
 - Mugs en grès x2 : 12,99€
 - Guirlande de Noël étoiles à paillettes dorée L150, x2 : 13,98€
 - Bougie de Noël, verre et métal blanc : 14,99€
- Total du lot n°3 : 89,91€

- **Lot n°4 :**

- Livre « Regarde, c'est Noël » : 13,99€
 - Livre « Les comptines du Père Castor de Noël » : 19,50€
 - Jeux en bois « la tour qui vacille » : 16,35€
 - Coffret 24 bêtises du lutin farceur : 15,99€
 - Chaussettes de Noël x5 (taille 5-8 ans) : 19,95€
- Total du lot n°4 : 85,78€

Les lots ne peuvent pas être échangés contre leur valeur en espèces ou contre tout autre lot. Un lot ne peut pas être scindé, et le gagnant ne peut pas réclamer un autre lot. Si le lot est refusé, un nouveau tirage au sort pourra avoir lieu.

5. Désignation des Gagnants et Remise des Lots

1. **Méthode de Tirage au Sort** : Le tirage au sort sera effectué de manière électronique et aléatoire à la fin de chaque période de participation (selon le calendrier au point n°2), à l'aide d'un outil en ligne de tirage au sort (via le site Simpliers. Sauf en cas de problème technique où l'Organisateur se réserve le droit de passer via un autre système). Si un participant a déjà été tiré au sort ou s'il ne respecte pas les conditions du jeu, le tirage sera relancé.
2. **Annonce** : Le nom du gagnant de chaque lot sera annoncé **en Story et/ou en commentaire** du post concerné le jour du tirage au sort.
3. **Contact** : Le gagnant sera contacté par **message privé** sur Instagram dans les 48 heures suivant le tirage au sort.
4. **Réclamation du Lot** : Le gagnant devra répondre au message privé et fournir **ses coordonnées postales complètes** (Nom, Prénom, Adresse) dans les 14 jours suivant l'envoi du message pour recevoir son lot. Sans réponse dans ce délai, un nouveau tirage au sort sera effectué.
5. **Envoy** : Les lots seront envoyés par voie postale sous un mois après le tirage au sort (courant **décembre 2025 / janvier 2026**). L'Organisateur ne pourra être tenu responsable des délais ou pertes postales.

6. Modifications et Responsabilités

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu concours si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne soit engagée. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion définitive du participant.

7. Informations personnelles

Les données personnelles des participants (principalement le nom d'utilisateur Instagram et les coordonnées postales des gagnants) sont collectées par l'Organisateur dans le cadre exclusif de l'organisation du jeu et de la remise des lots. Elles sont nécessaires à la gestion du jeu et sont conservées le temps de l'opération. Conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en contactant l'Organisateur par message privé.